



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA PESTE PORCINE AFRICAINES TUE LES PORCS



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie **virale** hautement contagieuse des porcs et des sangliers, contre laquelle il n'existe pas de vaccin. Elle ne **représente** pas de danger pour la santé **humaine** mais peut occasionner de sévères pertes économiques dans les élevages.

RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS



Signalez rapidement tout sanglier mort ou malade au réseau SAGIR.



Appliquez strictement les règles d'hygiène (nettoyage/désinfection bottes, gants, voiture, vêtements).



Séparez votre activité de chasse de celle d'élevage.



De retour d'une chasse à l'étranger, ne ramenez pas de venaison ni de trophée.

Chasseurs soyez vigilants

[agriculture.gouv.fr/
peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)



Cofinancé par
l'Union européenne